

Hébergement temporaire en EHPAD

Fiche pratique mise à jour le 14.06.18 - page 1 sur 1

L'hébergement temporaire permet aux personnes âgées vivant à domicile de trouver une solution d'hébergement pour une courte durée

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) peuvent vous accueillir temporairement. Vous bénéficiez alors des mêmes prestations que les résidents accueillis de manière permanente (restauration, soins, animations ...).

Vous aidez un proche âgé : S'occuper quotidiennement d'un proche dépendant peut se révéler épuisant. Pour ménager vos forces, accordez-vous des temps de répit. L'hébergement temporaire vous permettra de vous ressourcer tout en sachant votre proche entre de bonnes mains.

Hébergement temporaire sur le territoire du Pays d'Auge Nord	
TOPAZE (2 lits) - 02 61 45 02 00 2 rue Roquépine à DOZULÉ residence.topaze@hom-age.fr	Tarifs au 01/01/2018 Hébergement temporaire 83 € + dépendance : GIR 1-2 : 16,96 € / GIR 3-4 : 10,77 € / GIR 5-6 : 4,57 €
NORMANDIA (6 lits) - 02 50 66 90 90 Route d'Aguesseau accueil@normandia.fr	Tarifs au 01/01/2018 Hébergement temporaire (< à 3 mois) = tarif hébergement permanent + 10 € (soit à partir de 87,08 € en chambre double ou de 92,20 € en chambre individuelle) + dépendance : GIR 1-2 : 20,20 € - GIR 3-4 : 12,82 € - GIR 5-6 : 5,44 €

Autres hébergements temporaires « autorisés » à proximité			
BIEVILLE BEUVILLE	LES PERVENCHES (2 lits)	2 Rue des Petites Chaussées	02.31.47.28.00.
BEUZEVILLE (27)	LES FRANCHES TERRES (3 lits)	325 Rue Louis Pasteur	02.32.57.70.73.
COLOMBELLES	BELLE COLOMBE (2 lits)	1 Rue Victor Hugo	02.31.35.87.87.
LISIEUX	JEAN DEVAUX (2 lits)	Centre Hospitalier, 4 Rue Roger Aini	02.31.61.31.31.
LISIEUX	KORIAN VILLA BERAT (3 lits)	70 Rue du Général Leclerc	02.31.62.16.05.
OUISTREHAM	RIVABEL AGE (4 lits)	5 Avenue Colonel Dawson	02.31.08.35.00.

Aides financières

- **APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)** dans les EHPAD disposant de places d'hébergement temporaire autorisées par les autorités de tutelles. Sous réserve d'éligibilité. Demande à effectuer avant le séjour. Contact : CLIC du Pays d'Auge Nord au 02.31.65.38.71.
- Participation de vos caisses de retraite. Aides sous conditions. Se renseigner avant le séjour.

Les autres établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) peuvent également vous accueillir temporairement en fonction de leurs disponibilités. Attention : Vous ne pourrez pas bénéficier d'une participation au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Les personnes âgées autonomes peuvent également être accueillies pour des séjours de courte durée dans une résidence services. Attention : Vous ne pourrez pas bénéficier d'une participation au titre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).